

TCL : le Sytral choisit aujourd'hui le futur exploitant

Le contrat atteint près de 2 milliards d'euros. Face à ses challengers Veolia Transport et Transdev, Keolis est favori pour se succéder à lui-même pendant six ans



Le réseau TCL est le plus important de France après celui de la région parisienne, avec quatre lignes de métro, autant de tram et une centaine de lignes de bus / Archives Philippe Juste

Un peu plus d'un an après avoir remis un cahier des charges de 14 500 pages aux trois candidats déclarés à l'exploitation du réseau TCL pour les prochaines années, le comité du Sytral va faire son choix aujourd'hui. Il s'agit d'un des plus gros contrats de l'agglomération lyonnaise. Pour faire fonctionner le réseau TCL pendant six ans en assurant sa maintenance et réglant les salaires de ses 4 300 salariés, la société qui se verra confier la délégation de service public à partir du 1^{er} janvier 2011 recevra une contrepartie forfaitaire de près de 2 milliards d'euros.

■ Le plus important réseau de province

Le réseau TCL est de loin le plus important réseau de transport urbain hors Ile-de-France. Il assure 1 350 000 voyages/jour avec quatre lignes de métro, quatre de tramway, deux funiculaires, une centaine de lignes de bus. Les exigences du Sytral n'en font pas forcément le plus lucratif directement pour son exploitant malgré la somme colossale en jeu, mais le Sytral sait rappeler que le gérer et s'associer à son développement est un atout considérable pour le groupe qui est choisi.

■ Qui vote

Le comité du Sytral, autorité organisatrice des transports de l'agglomération lyonnaise, est composé de 26 élus : 16 issus de la Communauté urbaine de Lyon et 10 du Conseil général du Rhône. Bernard Rivalta, élu socialiste des deux collectivités, le préside mais on compte aussi dans ses rangs Gérard Collomb et Michel Mercier, les présidents du Grand Lyon et du Département.

■ Trois candidats

Veolia Transport, Transdev et Keolis tiennent le marché hexagonal mais leurs activités sont aussi internationales y compris sur les réseaux ferroviaires intercity. Leurs compétences respectives sont donc établies. Chacun d'entre eux a aussi de

solides appuis à prendre en considération.

On connaît la puissance et la diversité des domaines d'intervention de Veolia. Transdev est majoritairement détenue par la Caisse des Dépôts et Keolis par la SNCF. Veolia Transport et Transdev sont en train de fusionner mais ils ont dû présenter jusqu'au bout leur dossier respectif.

■ Objectifs financiers mais aussi de qualité

Le Sytral a relevé le niveau de ses attentes par rapport au précédent contrat. Non seulement, il fixe des objectifs financiers et le montant de l'engagement sur recettes de chaque candidat qui seront analysés de près, mais un grand accent est mis également sur la qualité des services proposés ainsi que la

prise en compte des nouvelles attentes des voyageurs. Le respect de l'environnement et la maîtrise des nouvelles technologies pèsent aussi dans la balance.

■ Toile de fond

Keolis Lyon a les avantages et inconvénients du sortant. Il y a six ans, sa reconduction avait été très mouvementée. Depuis, ses responsables ont mené une profonde

restructuration du fonctionnement de l'entreprise. Elle s'est accompagnée de mouvements sociaux mais est achevée. Veolia Transport, en se voyant confier l'exploitation de la future ligne Rhônexpress (Part-Dieu/Saint-Exupéry) indépendante du réseau TCL, a mis un pied dans l'agglomération.

François Samard

RESULTATS DU BAC 2010

A nos lecteurs

Vous avez été très nombreux à nous contacter hier pour vous étonner de ne pas trouver dans nos colonnes les noms de candidats qui avaient pourtant réussi aux épreuves du baccalauréat.

Nous vous rappelons que pour figurer dans notre journal, les candidats doivent - au moment de leur inscription - autoriser la publication de leur nom en cochant une case lors de l'établissement de leur dossier. A défaut de cette autorisation, et conformément aux dispositions prévues par la Commission Nationale Informatique et Liberté, toute publication nous est légalement interdite.

> ENSEIGNEMENT

Bac professionnel : 80,6% de réussite

Il n'y a pas que les quelque 17 000 bacheliers des séries générales et technologiques qui fêtent leur diplôme. Dans l'académie de Lyon, 4 184 candidats ont été admis au premier groupe d'épreuves du baccalauréat professionnel. Dans l'académie de Lyon (Ain, Rhône, Loire), le taux de réussite atteint 80,6 %. Il est légèrement inférieur à celui de la précédente session (81,7 %). Parmi ces heureux lauréats, figurent 47 mentions « Très Bien », 475 mentions « Bien » et 1 679 mentions « Assez Bien ». Au total, 52,6 % des admis obtiennent une mention à l'issue de ce 1^{er} groupe, ce qui correspond à 42,4 % des candidats présents. Sont en revanche recalés 8,5 % des candidats de l'académie.

La proportion de ceux qui doivent se soumettre à l'épreuve de contrôle est de 10,9. Cet oral de rattrapage se déroule depuis hier et encore jusqu'à ce soir. Il comporte de nouvelles modalités contestées par certains syndicats (CGT, SUD et FSU). Ils

dénoncent « un simple entretien de 20 minutes avec une commission composée d'une part d'un professeur d'enseignement général, et, d'autre part, d'un enseignant de la spécialité concernée ou d'un membre de la profession intéressée par le diplôme ». Les syndicats souhaiteraient que cet oral pèse moins lourd et que soit pris en compte le dossier scolaire des candidats. En réalité, l'épreuve comporte deux entretiens en français-histoire géographique et en mathématiques physique chimie. Le bac professionnel, qui se prépare désormais en trois ans dans de nombreuses filières, peine à trouver sa valeur. Censé insérer directement ses diplômés, il conduit en réalité plus de la moitié d'entre eux à poursuivre des études, très souvent en BTS, dans l'académie de Lyon. Selon une enquête du rectorat, seulement 30 % de ces bacheliers professionnels avaient trouvé un emploi en novembre 2009.

M. F.

> ELECTIONS

Gérard Collomb pousse Thierry Philip à se lancer dans le 8^e canton

On l'avait dit tenté par une candidature il y a quelques mois puis il avait soutenu celle de son premier adjoint, Jérôme Maleski, mais voilà que le maire de Lyon le pousse à revenir en lice. Le maire du 3^e arrondissement et conseiller régional spécial, Thierry Philip, pourrait bien finalement être candidat aux élections cantonales de l'an prochain dans le 8^e canton, actuellement détenu par l'UMP Lionel Lassagne. Gérard Collomb le lui a clairement demandé samedi dernier : « Il faut qu'il y ait quelqu'un comme lui qui puisse représenter Lyon au Conseil général. Les autres élus sont très bien mais ils n'ont pas sa stature, c'est une personnalité que tout le monde connaît ».

Thierry Philip aurait réservé sa réponse mais le maire de Lyon a très bon espoir « il devrait répondre positivement ». Thierry Philip confirme qu'il se donne quelques jours pour réfléchir et que de toute façon il respectera « les règles et le timing du PS ». Il ne veut pas en dire plus pour l'instant mais on se doute du poids que pèsera dans sa décision les incitations de son « patron » municipal, Gérard Collomb. D'autant qu'à la Région Jean-Jack Queyranne ne lui a pas redonné une vice-présidence. S'il est candidat et élu, Thierry Philip serait alors un sérieux prétendant à la présidence de l'assemblée départementale.

M.R.P.

> CHARBONNIÈRES

Les ouvrières de Lejaby défilent ce matin devant le conseil régional

Leur idée était de défilier en sous-vêtements, comme en 2003. « Malheureusement, il y a des problèmes pour s'organiser et ce ne sera pas possible », regrette Nicole Mendez, secrétaire (CFDT) du comité central de Lejaby. Pour dénoncer les 197 licenciements prévus par le fabricant de lingerie, dont le siège est Rillieux, « environ 150 ouvrières » manifesteront à partir de 10 heures ce matin devant le Conseil régional, à Charbonnières, en marge de l'assemblée plénière. Un stand sera ouvert pour présenter les sous-vêtements

réalisés. Jean-Jack Queyranne, le président (PS) du Conseil régional, recevra une délégation vers midi. « Nous attendons un coup de pouce de sa part pour soutenir nos propositions », espère Nicole Mendez. Soit un report du plan social et la mise en place d'ateliers mutuels du textile à Lyon. Jean-Jack Queyranne, joint hier, indique qu'il enverra « dès demain » [aujourd'hui-NDRL] un courrier au préfet pour demander « une table ronde incluant les éléments nouveaux » apparus dans ce dossier.

N. B.

TOURISME & VOYAGES

Tél. 04 75 08 40 71 ou 04 37 60 04 71

Demandez notre Brochure Été 2010 Gratuite

NOUVEAU

Parking fermé et gratuit à Salaise Annonay/Tournon/St-Péray/Montélimar

LES DIMANCHES D'ÉTÉ JOURNÉES À LA MER

Du 27 juin au 29 août

Zone de ramassage Annonay-Pélussin-Salaise, Tain-Tournon-St-Péray et Lorient-Montélimar-Bollène

à partir de 21€

2 adultes payants = 1 enfant -12 ans GRATUIT

SUPER PROMO 1 Semaine en pension complète 2 excursions OFFERTES boissons incluses COSTA BRAVA

Du 6 au 11/09, 20 au 25/09, 11 au 16/10, 18 au 23/10, 25 au 30/10

à partir de 195€

276229595

Une start up lyonnaise lève 16 millions d'euros

C'est un bel exploit que vient de réaliser la société lyonnaise Poxel, créée en mars 2009 : une levée de fonds de 16 millions d'euros ! C'est-à-dire qu'elle a obtenu un financement provenant de fonds d'investissements conduits par Edmond de Rothschild Investment Partners (EdRIP) avec le fonds InnoBio, géré par CDC Entreprises pour le compte du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) et le Crédit Agricole Private Equity. « C'est vrai que le contexte n'est guère propice à la prise de risque actuellement mais

nous avons eu la chance de rencontrer assez vite Edmond de Rothschild Investment Partners et ça s'est vite et bien passé avec eux », admet Pascale Malgouyres, directeur du business development de Poxel. Cette levée de fonds est la plus importante réalisée en France dans le secteur des biotech depuis 2005 selon cet investisseur. Un tel montant est proportionnel aux enjeux qui se dessinent derrière les premières phases de recherche menées par cette entreprise qui compte sept salariés. Elle travaille en effet

sur des molécules antidiabétiques avec un premier traitement, l'Imeglimine, axé sur le diabète de type 2. Il fournit des résultats déjà prometteurs en phase clinique (on compte dans le monde 285 millions de diabétiques avec une croissance annuelle de 7 millions). D'autres programmes innovants sur le diabète de type 2 figurent dans le portefeuille de Poxel dont certains pourraient avoir des impacts possibles sur des pathologies cardiovasculaires et en infectiologie. « Cette levée de fonds va nous aider à accélérer nos

travaux jusqu'à la phase clinique avant de céder le traitement agréé à l'un des grands groupes pharmaceutiques qui l'exploitera au niveau industriel », explique Pascale Malgouyres. Soit un lancement du traitement au plus tôt en 2020. L'avenir de cette société biopharmaceutique lancée par cinq anciens chercheurs de Merck Serono se précise avec une certaine sérénité. Bénéficiant du soutien de l'incubateur EM Lyon, les cofondateurs emmenés par Thomas Kuhn gèrent tous les jalons du développement du médica-

ment. La recherche est, elle, sous-traitée à une autre société créée par des anciens chercheurs de Merck Serono et basée à Paris. Depuis ces derniers mois, Poxel a aussi intégré le pôle de compétitivité Lyon Biopole. Elle participe à un projet collaboratif sur un programme de recherche consacré à l'hépatite B. « Nous avons obtenu un financement de 400 000 euros et nous travaillons avec l'Inserm, ce qui est bien sûr important pour nous », souligne Pascale Malgouyres.

Vincent Rocken



Pascale Malgouyres, directeur du business development de Poxel

D. R.

Un réseau national de défense des sans-abri va naître à Lyon

C'est l'été, le soleil brille et pourtant, la situation des sans-abri est « encore pire » qu'en hiver, rapportent des membres du collectif lyonnais « Réel engagement en faveur des SDF ». Selon leurs chiffres, tirés des registres d'appel du « 115 » (la plateforme téléphonique d'urgence), entre « 100 à 130 » personnes restent sans solution d'hébergement chaque soir dans l'agglomération lyonnaise, « sans compter celles qui renoncent à appeler ». « Le mouvement continue pour que notre voix soit entendue, et que notre expertise soit utilisée » par les pouvoirs publics, revendique Maud Bigot, salariée du Samu social 69, et membre du collectif « Réel engagement », qui a décidé d'une initiative inédite pour peser sur les discussions nationales et départe-

mentales visant à mettre en place un service public de l'hébergement et de l'accueil au logement, selon le vœu du secrétaire d'Etat au Logement (UMP) Benoît Apparu. Les militants lyonnais vont créer un réseau national des professionnels de l'urgence sociale (RNPUS) d'ici à octobre. Des contacts ont déjà été noués dans une dizaine de villes, dont Paris, Marseille, Bordeaux, Grenoble et Saint-Etienne. Le RNPUS regroupera des travailleurs sociaux, des employés des accueils de jour et des centres d'hébergement, mais aussi des infirmiers psychiatriques et des salariés des équipes mobiles, qui ont en commun une parfaite connaissance du dossier. Parmi les objectifs poursuivis : la mise en chantier de centres d'hébergement adap-

tés, pour faciliter la réinsertion des sans-abri, et en finir avec la valse hivernale en chambre d'hôtel. Outil de dialogue, ce réseau pourrait, si nécessaire, devenir le bras armé de mobilisations futures. « Mais nous sommes vraiment dans un état d'esprit constructif », insiste Maud Bigot. Au point que le préfet (ex-lyonnais) Alain Régnier, secrétaire général du comité interministériel pour le développement de l'offre de logements, a accepté lors d'une réunion avec les intéressés, le 28 juin à Paris, d'intégrer ce futur RNPUS aux discussions du comité de refondation nationale. « Cela manquerait de ne pas avoir un écho direct de la part des intervenants sociaux », relève-t-on dans l'entourage d'Alain Régnier.

Nicolas Ballet

Par les Créateurs de **NEMO** et **LA MANTRE**

Disney PIXAR

GAGNEZ vos places de cinéma!

TOY STORY 3
Sortie nationale
Mercredi 14 juillet 2010

avec **LE PROGRES** et **femina**

LE 14 JUILLET, ÇA VA ÊTRE LEUR FÊTE !

3D

Jeu gratuit sans obligation d'achat, réservé aux personnes majeures. Seul avis contraire des participants. Le Progrès traitera leurs coordonnées par informatique pour d'éventuelles propositions commerciales. In bénéficiaire d'un droit d'accès et de rectification par le tel. 079-17 44 451 (1978 relatif à l'informatique, aux fichiers et aux libertés). Une seule participation par personne sans plus en compte. Participation sur papier libre au photocopieur autorisé. Les gagnants seront prélevés par courrier.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél :

4 Rue Montrochet 69284 LYON Cedex 02